



Edito

La Chambre d'agriculture est un des acteurs incontournables du territoire rural. Elle œuvre depuis plusieurs années dans le développement d'une agriculture durable. Pour cela, elle oriente ses actions vers les problématiques territoriales telles que la préservation de la biodiversité et développe également ses actions avec les collectivités.

Conscients des enjeux présents sur le site Natura 2000 des Landes de Touvérac – Saint-Vallier, nous avons souhaité mettre en place une animation de proximité avec les collectivités, agriculteurs, associations, particuliers et administrations.

Créer une dynamique favorable à la préservation des espèces et des habitats tout en maintenant les activités économiques du territoire est le défi que nous avons souhaité réaliser sur ce site.

Xavier DESOUCHE
Président Chambre d'agriculture

Auprès de chez vous

La lorette dans la lorgnette

Le *Myrica gale* autrement appelé piment royal, piment aquatique ou lorette est une plante emblématique du site Natura 2000 « Landes de Touvérac Saint-Vallier » de la famille des Myricacées.

Il pousse dans les landes et marais humides de terrains acides. Il figure sur la liste des espèces protégées en Poitou-Charentes et sa destruction, sa coupe, son arrachage ou son commerce sont interdits, sauf pour l'entretien courant de parcelles habituellement cultivées. (Arrêté du 19 avril 1988)

Comment le reconnaître

Il s'agit d'un arbrisseau buissonnant de 0.5 à 2 m de hauteur aux feuilles caduques allongées et légèrement dentées vers la pointe. Son port très ramifié lui permet de former des fourrés denses sous lesquels les sphaignes, les carex et les fougères se développent.

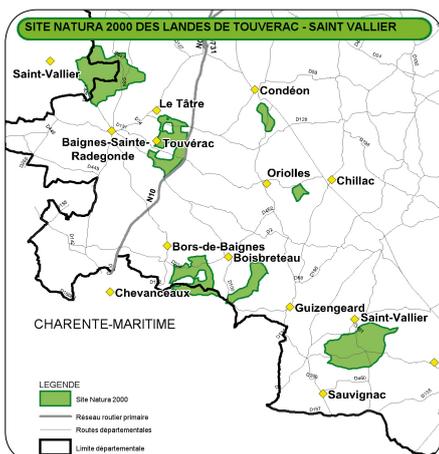
L'espèce est dioïque, c'est-à-dire que certains arbustes ne portent que des fleurs mâles et d'autres des fleurs femelles. Le piment royal fleurit d'avril à

mai avec des petites fleurs jaunâtres regroupées en chatons. Ses fruits bruns se forment à la fin de l'été.

Partageant les mêmes habitats que les saules et aux feuilles assez semblables, on peut les différencier facilement par l'odeur qu'il dégage.

C'est d'ailleurs cette odeur qui lui conférerait la réputation d'éloigner les moustiques ou encore les mites des armoires.

Il est caractéristique d'un habitat marécageux, parfois tourbeux, qualifié de fourré marécageux à Piment Royal, qui se raréfie en Europe mais est susceptible d'abriter des espèces à forte patrimonialité. Ces fourrés évoluent rarement vers la strate arborée car le sol tourbeux et asphyxiant ne permet pas une bonne croissance des arbres. Ces fourrés à piment royal sont répartis ponctuellement sur une vingtaine de stations sur le site Natura 2000 où ils couvrent quelques dizaines de mètres carrés à chaque fois.



La charte Natura 2000, un outil de reconnaissance de vos bonnes pratiques de gestion !

La Charte Natura 2000 est une charte de bonnes pratiques à laquelle peut adhérer de façon volontaire tout titulaire de droits réels (propriétaires et ayants droits) au sein du site Natura 2000.

Elle comprend des engagements qui correspondent à des pratiques de gestion courantes favorables aux espèces et aux milieux naturels n'engageant pas de frais supplémentaires. L'unité d'engagement est la parcelle cadastrale.

La charte Natura 2000 du site des Landes de Touvérac Saint Vallier comporte 7 fiches relatives à des activités pouvant s'exercer sur le site et 8 fiches relatives à des grands types de milieux naturels.

Déjà de nombreuses personnes se sont engagées dans la démarche d'adhésion !

Bilan des surfaces engagées par type de fiches et par année

Année	Fiches engagées		Surface	
2010	Boisements feuillus		5.65 ha	
	Boisements feuillus	Milieux tourbeux	6.61 ha	
	Boisements feuillus	Mares et plans d'eau	Prairies/Landes	25.87 ha
	Boisements feuillus			9.82 ha
	Boisements feuillus	Boisements résineux et mixtes		16.09 ha
	Boisements feuillus	Boisements résineux et mixtes	Milieux tourbeux	56.22 ha
2011	Activités de loisirs		Tout le site	
	Communication		Commune de Saint-Maigrin	
	Boisements résineux et mixtes	Boisements feuillus		12.14 ha
	Boisements résineux et mixtes			14.22 ha
2012	Boisements résineux et mixtes	Mares et plans d'eau		26.19 ha
	Boisements feuillus	Boisements résineux et mixtes	Milieux tourbeux	21.57 ha
	Boisements feuillus	Boisements résineux et mixtes		0.80 ha

Au total ce sont 195.18 ha qui ont été engagés dans la Charte Natura 2000 pour une gestion optimum des sept milieux concernés.

La fiche « boisements feuillus » est celle qui a rencontré le plus de succès. Les engagements, dits de « bon sens » en sont les suivants :

- Maintenir les surfaces et la nature du boisement
- Ne pas réaliser d'intervention forestière entre le 1^{er} mars et le 31 juillet, sauf dérogation
- Réaliser les opérations forestières en respectant les sols et les cours d'eau
- Conserver une bande de végétation spontanée de 10 m le long des cours d'eau lors de l'exploitation des parcelles.

Calendrier de l'animation

Dans la continuité de la structure animatrice précédente, le Conservatoire des Espaces Naturels, a déjà réalisé un certain nombre d'actions dont :

- Suivi écologique du fadet des laiches (papillon)
- Suivi écologique du sonneur à ventre jaune (crapaud)
- Suivi écologique des chauves-souris
- Formation de propriétaires privés et exploitants forestiers
- Interventions scolaires et sorties auprès du grand public
- Fiches de gestion des différents milieux naturels
- 1 contrat Natura 2000 signé
- 13 signatures de la charte Natura 2000

Travail continu :

- Mise à jour du DOCOB (données écologiques)
- Travail sur le franchissement des ouvrages par le vison d'Europe
- Aide aux porteurs de projets

1^{er} trimestre 2014 :

- Sortie Nature avec le grand public
- Réunion concernant les engagements Natura 2000

Avril 2014

- Sortie scolaire sur le terrain - classe de GS / CP de l'école de Touvérac

Juin 2014

- Sortie scolaire sur le terrain - classe de GS / CP de l'école de Touvérac



Acteurs en action

Témoignage

M. Claude Carré a adhéré à la Charte en 2010 pour 5 ans. Il a signé sur sa propriété forestière de 35,42 ha qui contient 4 milieux de la Charte Natura 2000 :

- 1,20 ha sur une lande sèche
- 1,40 ha sur une prairie maigre de fauche (cf photo)
- 14 ha sur des boisements feuillus
- 2 mares forestières

Les engagements de la charte n'ont pas été un frein pour M. Carré car ils sont dans la continuité des pratiques déjà en place et ne l'empêchent aucunement d'exploiter ses parcelles dont il reste propriétaire.

Après de gros dégâts occasionnés par la tempête de 1999, M. Carré a laissé des parcelles se régénérer naturellement et a procédé à des replantations de chênes sessiles à certains endroits. (cf photo).

Il respecte les conditions mentionnées dans son PSG (Plan Simple de Gestion) ainsi que la Charte Natura 2000 et signera à nouveau la Charte en 2015.

Le secteur forestier sur le site Natura 2000 est animé par Jean-Michel Mounier de l'Association pour la mise en valeur des forêts du Sud Charente.



Le Plan Simple de Gestion

Présenté par le propriétaire, le Plan Simple de Gestion (PSG) est un document qui fixe les règles de conduite de sa propriété boisée. Il comprend trois parties :

- Une analyse des peuplements dans leur contexte économique, environnemental et social.
- La définition des objectifs de gestion.
- Un programme de coupes et travaux.

En site Natura 2000, le Plan Simple de Gestion doit prendre en compte la présence des espèces et des habitats d'intérêt communautaire. A ce titre, le CRPF a élaboré un document de référence régional, dit « Annexe Verte Natura 2000 », qui fixe les règles de gestion que les propriétaires concernés doivent respecter pour que leur document de gestion soit agréé.

Source : site internet du CRPF Poitou-Charentes et DREAL Poitou-Charentes

Animation Natura 2000 à l'école de Touvérac

La sensibilité à l'environnement, cela s'apprend tôt !

C'est donc tout naturellement que, dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 des Landes de Touvérac - Saint Vallier, la Chambre d'agriculture de la Charente s'est tournée vers l'école primaire de Touvérac.

Les élèves de Grande Section - Cours Préparatoire de l'institutrice Béatrice COURCELLE, ont eu une demi-journée de présentation de la faune locale avec Damien ROY et Nicolas CHASLARD de la Chambre d'Agriculture.

De nombreux oiseaux, mammifères, insectes et reptiles ont fait l'objet de devinettes puis de descriptions concernant leur mode de vie, leur alimentation etc. Après une définition nécessaire de la faune « sauvage », mot qui a causé quelques frayeurs, chacun a pu s'exprimer sur sa vision du monde animal du haut de ses 5 à 7 ans. Il a fallu écarter la

possibilité de tomber sur un éléphant ou un lion dans les bois entourant l'école.

Les animaux étant un sujet suscitant beaucoup d'enthousiasme, la maîtresse a dû calmer le jeune public très inspiré.

Après avoir vu des exemples de chaînes alimentaires, les animaux présentés sous forme de vignettes ont été replacés sur des posters de milieux naturels : étang, forêt et milieu ouvert (landes).

Le but était de faire découvrir la faune qui se situe dans le jardin ou autour de la maison et de montrer que chaque espèce possède une fonction dans la nature. Les jeunes élèves ne parlaient pas de zéro concernant le monde animal, loin de là. Ainsi, la salamandre et l'écrevisse ont été reconnues sur photo et la coccinelle se nourrit de « petites bêtes vertes sur les fleurs ».

Deux sorties sont prévues en avril et en juin pour observer la nature sur le terrain



Les membres du Comité de Pilotage et Partenaires



Un territoire dynamique



La structure animatrice

Suite à un appel d'offre de la DREAL Poitou-Charentes fin 2012, la Chambre d'agriculture de la Charente anime le site Natura 2000 des Landes de Touvérac pour une période de 3 ans.

La Chambre d'agriculture est un établissement public dont les principaux rôles sont :

- Rôle consulaire : elle représente la profession agricole au sein des territoires et des différents comités et projets
- Rôle d'intervention : elle accompagne individuellement ou collectivement les agriculteurs, les collectivités et les salariés dans différents domaines : technique, gestion, réglementaire, développement...



Contact : Damien ROY
Antenne de Segonzac
05 45 36 34 00 / 06 07 76 76 29
damien.roy@charente.chambagri.fr

Qu'est-ce qu'un Document d'Objectifs (DOCOB) ?

Issu d'un dialogue entre l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion du site, le DOCOB contribue à une gestion optimale du territoire en faveur de la biodiversité.

Pour cela, il dresse un état des lieux du patrimoine naturel, des habitats et des espèces présentes sur le site mais aussi un diagnostic socio-économique pour prendre en compte les activités économiques, sociales et culturelles.

Les interactions entre les activités humaines et les enjeux écologiques sont analysées pour définir des enjeux de conservation. De là, sont définies des actions qui seront mises en œuvre sur le site en s'appuyant sur une démarche contractuelle.

Le DOCOB est donc le document de référence du site pour une bonne conservation de la richesse naturelle du territoire concerné. Il peut être amené à évoluer en fonction des différents inventaires écologiques et des activités humaines du site.

Les partenaires

